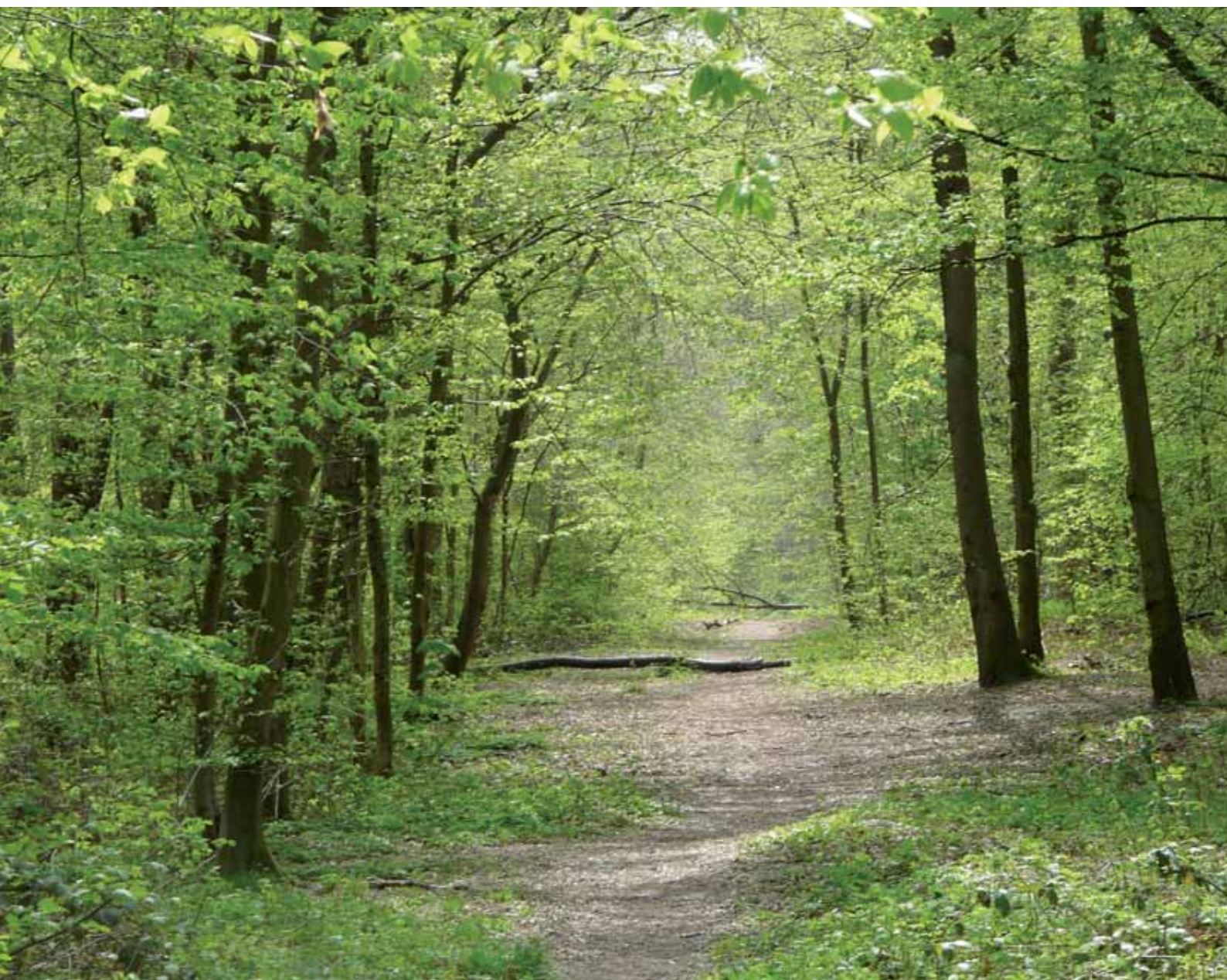


Regards de L'Isle-Adam



P. 14
Inscriptions
scolaires

P. 18
Dossier :
La collecte
des déchets

P. 27
Le directeur
du Louvre au musée
de L'Isle-Adam

Réduction applicable sur les prix affichés en magasin jusqu'au 31/07/2012 pour l'achat d'une monture de marque optique + 2 verres correcteurs.
2^e paire offerte : monture "Excellence" + 2 verres organiques blancs unilocaux ou progressifs (-8.6 cyl. & de correction identique à la paire achetée). Hors forfaits et non cumulable. Conditions en magasin. Magasins franchisés.

-40%
**TOUTES
MARQUES**



**Montures
et verres optiques**
+ 2^e paire offerte



Retrouvez notre
actualité sur facebook !

www.optical-center.com



**OPTICAL
CENTER**

OPTIQUE & AUDITION

Révétons notre acuité humaine.

L'ISLE ADAM

01 34 08 06 86

OPTIQUE

ZAC du grand Val - Av. de Tilsit

À côté de La Halle et face à Kiabi

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

OPTIQUE & AUDITION

01 34 19 46 55

7jours/7

9h/24h



Aire de jeux couverte

**Commandez par internet
www.gomcdo.fr**

Tél. : 01 34 08 04 97

**Centre commercial du Grand Val
95290 L'Isle-Adam**

Palissade Publicité



Communication, annonces,
événements...
Faites rimer créativité
et proximité !

Tél. 01 34 08 20 21

L'ISLE-ADAM

palissade.publicite@wanadoo.fr

**Pour toutes vos insertions
publicitaires dans
Regards de l'Isle-Adam**



Tél. : 06 87 83 64 20

Sommaire

Édito



03	Édito
04 > 05	Vœux du Maire
06 > 07	Vie municipale
08 > 09	Manifestations à venir
10 > 11	Urbanisme
12 > 13	Voirie / Batiments
14 > 17	Enfance / Vie scolaire Inscriptions scolaires
18 > 20	Dossier : La collecte des déchets
21	Sport
22 > 23	Environnement
24 > 25	Vie sociale
26 > 28	Vie culturelle Le directeur du Louvre au Musée de L'Isle-Adam
29	Internet
30 > 31	Rétrospective
32 > 33	Vie pratique
34	État-civil
35	Agenda

Chères Adamoises, Chers Adamois,

L'Isle-Adam est une ville principalement résidentielle, à l'identité des quartiers, bien marquée, ce qui induit des obligations et des contraintes nécessaires dans la réflexion en matière de logement. Il est exact qu'il manque des logements en région parisienne, tout aussi vrai que l'État nous pousse à davantage construire, parfaitement réel que nous devons répondre à un certain nombre d'obligations légales aussi bien en matière de densification des centres-villes qu'en terme de proportion à hauteur de 20% de logements sociaux sur la commune.

Aujourd'hui, l'Isle-Adam doit faire face à la vente de parcelles importantes appartenant à des intérêts privés et conduisant les promoteurs à s'intéresser tout naturellement à la constructibilité dans notre ville et par conséquent à sa densification comme la loi S.R.U. (loi Relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains) le recommande.

Je dois donc me livrer à une délicate alchimie entre le potentiel constructible qui tendrait à trop densifier le centre-ville et notre volonté commune de préserver nos espaces verts et conserver le cadre de vie qui fait le charme de L'Isle-Adam.

Cela conduit notre politique d'urbanisme vers un moyen terme tendant à autoriser des droits à construire bien en deçà de ce qu'ils devraient être réellement. C'est aussi pour cette raison que je ne permets la délivrance de permis de construire dans les programmes immobiliers qu'à maximum Rez-de-chaussée + 2 étages + combles, voire exceptionnellement R+3. C'est également pour cela que j'impose aux promoteurs l'intégration de logements sociaux dans tout nouveau programme, intégration modérée mais nécessaire afin de garantir une mixité sociale réussie.

J'ai pris en compte toutes ces composantes, dans la modification de notre projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui sera, tout comme sa précédente mouture, le guide indispensable pour tout projet de construction ou d'aménagement de constructions existantes.

Il sera très prochainement en ligne sur le site de la ville.

L'Isle-Adam doit vivre avec son temps mais préserver ses fondamentaux : combiner les avantages de la ville et de la campagne, construire une ville à densité de population assez légère, disposant d'équipements collectifs de sports et de loisirs étoffés, avec des espaces verts toujours plus importants. C'est cette vision que nous suivons depuis maintenant 30 ans et c'est ainsi que nous aimons notre ville.

Très sincèrement

Axel Poniatowski

- Directeur de la Publication : Axel Poniatowski
- Rédacteur en chef : Danielle Porthé
- Attachées de communication :
Emilie Colomer / Julie Guyard
- Réalisation : Palissade Publicité - 01 34 08 20 21
- Photographe : Emilie Colomer
- Imprimerie Blaisot L'Isle-Adam - 01 34 69 11 46
- Régie publicitaire : LMC Conseil - 06 87 83 64 20
- Distribution : Association «Porte à Porte»
- Dépôt légal : ISSN N° 1157-6804
- Bulletin Municipal imprimé à 6750 exemplaires
Imprimé sur papier 100% recyclé

- **Mairie de L'Isle-Adam**
45 Grande Rue - Tél. 01 34 08 19 19
- Couverture : Forêt domaniale de L'Isle-Adam

Extrait du discours des **vœux du Maire**

Chers Amis,

Nous célébrons aujourd'hui, presque jour pour jour, le 10^e anniversaire de la disparition de Michel Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam de 1971 à 1999.

J'ai souhaité rendre hommage à celui qui a forgé L'Isle-Adam que nous connaissons aujourd'hui et inspiré L'Isle-Adam de demain.

Michel Poniatowski était un homme hors du commun qui a vécu plusieurs vies en une seule. Combattant émérite, grand commis de l'État, homme politique de 1^{er} plan, écrivain et historien, il fut un acteur marquant de notre histoire contemporaine avec une volonté sans faille de servir au mieux la France.

C'était avant tout un homme de conviction, un homme courageux qui a voué sa vie à servir notre pays.

Il a mis la même passion à servir L'Isle-Adam et les Adamois lorsqu'il a lié son destin à « cette petite ville lovée entre L'Oise et la forêt », comme il aimait à la définir. Il lui a donné le meilleur de lui-même car, et il le revendiquait, ce sont ses responsabilités de Maire qui ont été - je cite - « les plus intéressantes et humainement les plus attachantes ».

Il a souhaité amener L'Isle-Adam à la modernité en créant les équipements nécessaires qui lui manquaient, tout en lui conservant son charme de ville à la campagne.

Comme il l'exposa dans son ouvrage « Cartes sur table » publié en 1972, il voulait pour L'Isle-Adam « combiner les avantages de la cité et de la nature, construire une ville à densité de population assez légère, comprenant un habitat pavillonnaire avec jardin, disposant d'équipements collectifs de sports et de loisirs étoffés, avec des espaces verts importants ». Il avait la conviction « que non seulement les villes jardins sont des villes plus heureuses mais qu'elles sont à la dimension psychologique de l'homme ».

Il a su préserver, agrandir et mettre en valeur ce patrimoine, qu'il soit naturel ou urbain. La création des étangs, la multiplication des parcs et jardins n'en sont que quelques exemples tout comme l'acquisition du Castelrose, de la bibliothèque, du commissariat ou l'achat de la plage et la mise en valeur du Pavillon chinois.

Il fut aussi bâtisseur qu'il s'agisse des voiries, de l'assainissement, de l'éclairage public ou encore d'un nouveau quartier comme celui de la Garenne.

Il équipa notre ville de tous les établissements scolaires, sportifs et éducatifs nécessaires aux enfants de L'Isle-Adam. Il y eut aussi la rénovation de la Fondation Chantepie-Mancier ou encore une attention très spéciale aux associations avec la Maison de L'Isle-Adam, la Maison de l'Amitié et Magallon.

Il encouragea le développement économique et la création d'emplois avec la réalisation de la halle du marché et aussi du centre commercial du Grand val.

Homme de culture, il souhaitait qu'à L'Isle-Adam nous puissions disposer d'une offre culturelle étendue et de qualité : ce fut, après le musée Louis Senlecq, le Centre d'Art Jacques Henri Lartigue, la bibliothèque ou encore sa dernière œuvre : L'Espace culturel de Musique et de Danse devenu l'Espace Michel Poniatowski.

Il n'a jamais manqué ni d'ambition, ni de projets pour notre commune. Il projetait de racheter un jour le château Conti ou de créer un port de plaisance fluvial... l'un est fait, l'autre le sera bientôt.

La mémoire de Michel Poniatowski reste bien ancrée chez beaucoup d'Adamois. Mes vœux de cette année lui sont dédiés.

La politique qu'il a menée, je me suis efforcé de la poursuivre, dans le même esprit pour l'avenir de notre ville : préserver notre qualité

de vie dans une cité au patrimoine et à l'environnement privilégiés sans renier les avancées de la modernité, ni manquer d'ambition.

Protéger ce fragile équilibre n'est possible que grâce à la volonté sincère et solidaire de tous les acteurs qui servent et animent notre communauté. Que les uns et les autres, élus, personnel communal et intercommunal, agents de l'État, du Département, de la Région, ainsi que les représentants de la société civile, de nos commerces, de nos associations, qui œuvrent quotidiennement sur notre territoire soient donc chaleureusement remerciés pour leur dévouement au service des Adamois.

La première partie de ce mandat depuis 2008 a été principalement consacrée à la rénovation et à la mise en valeur de notre patrimoine architectural.

Nous avons ainsi achevé cette année la vaste entreprise du contrat départemental et régional qui a permis la rénovation des fleurons architecturaux de notre ville : le Pavillon chinois (en y associant la renaturation de l'étang qui est en cours), le 2^e pavillon Lartigue, la mairie et enfin notre magnifique église Saint-Martin pour laquelle nous devons faire encore quelques travaux dans le futur.

Les travaux du Château Conti se poursuivent afin d'aménager le 2^e étage et conforter certaines berges.

Une partie des services de la ville s'y installera au 2^e semestre 2012.

Nous avons presque achevé la réhabilitation de l'ensemble de nos passerelles sur l'Oise, la dernière, celle de la plage, sera refaite cette année.

Ce programme a accompagné l'aménagement des bords de l'Oise qui va du centre-ville jusqu'au futur port fluvial, avec le dragage du bras du Cabouillet, la modernisation des pontons, la rénovation progressive des installations de la plage, la promenade des écluses, l'aménagement paysager des berges et du chemin de halage, sans oublier la réalisation en cours d'un hôtel au niveau de l'écluse.

Ce furent aussi la mise à niveau et le développement de nos installations sportives, qu'il s'agisse de la construction d'une nouvelle piscine, de la rénovation des tennis que nous poursuivrons cette année, d'une nouvelle extension du Centre sportif Amélie Mauresmo avec la création d'une salle de boxe, d'une salle polyvalente et de nouveaux vestiaires en cours actuellement ou encore nos projets d'extension des vestiaires pour le stade à l'horizon 2013.

Les bâtiments associatifs sont aujourd'hui en nombre suffisants pour répondre à la demande, après l'achat et l'aménagement du Centre Associatif Françoise Bonn ou de la construction de la Maison de la Faisanderie. La Maison de l'Amitié va être en partie refaite cette année.

De nombreux travaux d'importance ont aussi été réalisés dans les établissements scolaires et à destination de l'enfance comme, entre autres, la réhabilitation de la halte-garderie Jean de la Fontaine, la création du restaurant scolaire de l'école Camus, la création de la ludothèque, du terrain synthétique de Balzac ou encore les sanitaires de l'école Balzac l'an dernier.

Nous avons par ailleurs rationalisé les installations des services municipaux avec l'achat et l'aménagement du Centre Technique Municipal, chemin des 3 Sources.

Enfin, cette année, la construction de l'aire d'accueil des Gens du voyage s'est achevée et a été ouverte à l'automne. Nous avons ainsi répondu à notre obligation et pouvons être assurés du soutien des pouvoirs publics en cas d'occupation illégale d'espace sur le territoire communal.



Si la première partie du mandat a été plus particulièrement orientée vers le patrimoine bâti, la seconde jusqu'en 2014 privilégiera la remise à niveau de nos voiries.

En 2011, nous avons refait en partie la rue de Mériel, créé le chemin des Pommiers ou encore réaménagé le carrefour du monument aux morts place du Tillé. Cependant, et je suis certain que vous n'en disconviendrez pas, il me semble essentiel d'accélérer le rythme des réfections car nos voiries ne sont pas au niveau d'une ville telle que la nôtre.

2012 verra la réouverture du chemin des Belle vues à Stors suite au long procès que la Ville a gagné contre le riverain qui avait illégalement fait des travaux ayant entraîné l'effondrement de la route.

Nous entreprendrons la requalification de la rue de la Madeleine et d'importantes reprises de chaussées comme celles de la rue Jeanne Mérienne, de l'avenue du Général de Gaulle, de l'avenue du Chemin vert ou encore de la rue du Vieux chemin de Paris. Par ailleurs, les trottoirs de la rue de Villiers-Adam et de l'avenue Charles Binder seront aussi repris.

La rue de Pontoise entre le carrefour de Paris et l'avenue des Bonshommes, en partenariat avec le Conseil général, sera requalifiée, dans la continuité du programme avenue Michel Poniatowski.

Place du Pâtis, les trottoirs devant les restaurants seront agrandis afin qu'ils puissent recevoir des terrasses sans pour autant empêcher la circulation des piétons, ce qui est le cas actuellement.

L'Isle-Adam connaît aussi des initiatives et des projets privés que la Municipalité accompagne car ils sont positifs pour notre communauté en apportant de nouveaux services.

Je suis particulièrement attentif aux commerces de proximité, notamment en centre-ville. Nous encourageons les nouvelles installations, notamment en matière de commerce de bouche.

Nous allons jusqu'à préempter certains locaux commerciaux afin de conserver l'équilibre fragile entre les commerces d'agrément et les enseignes de service telles que les banques, les cabinets d'assurance, les agences immobilières ou les coiffeurs déjà en nombre suffisant si ce n'est trop suffisant.

J'ai ainsi fait jouer la préemption pour implanter un traiteur dans la Grande rue ou plus récemment pour maintenir l'activité de restauration en lieu et place du restaurant le Gai rivage où se préparait encore une promotion immobilière.

Nous soutenons aussi les projets structurants pour la commune, qu'il s'agisse de l'extension de la Clinique vétérinaire dont les travaux sont lancés, du Centre paramédical chemin des 3 sources, de la Résidence Senior sur le site de l'ancienne clinique Conti.

Le musée d'art et d'histoire a acquis cette année le chef-d'œuvre de Jules Dupré, « Environs de Southampton » grâce à une exceptionnelle campagne de mécénat avec la participation d'une centaine de donateurs privés et de cinq généreuses entreprises mécènes. Cette aventure a donné à cette œuvre une dimension affective supplémentaire, lui conférant, s'il était encore nécessaire, une place exceptionnelle dans les collections du musée.

Il me reste chers amis à vous remercier de votre présence ici aujourd'hui, et à vous présenter à chacun et à chacune d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2012.



Médailles de la Ville 2012

• Caporal Gérard Cacheux

Le Caporal Gérard Cacheux est pompier volontaire du Centre de secours de L'Isle-Adam. Je tenais à lui remettre la médaille de notre ville pour l'acte de bravoure qu'il a accompli à l'automne dernier.

En effet, le 21 octobre alors qu'il était de repos, le Caporal Cacheux a fait preuve de courage et de civisme en poursuivant et arrêtant un individu armé d'un couteau venant d'agresser et voler une personne âgée devant un distributeur de billets du centre-ville de L'Isle-Adam.

L'agresseur, multi-récidiviste, remis aux forces de police, a été jugé en comparution immédiate et condamné à 4 ans de prison ferme.

Caporal Cacheux, votre réactivité au service des autres et au mépris de votre propre sécurité est remarquable en soi. Elle est aussi l'illustration parfaite de l'état d'esprit du corps des sapeurs pompiers auquel vous appartenez et auquel vous faites honneur. Je souhaitais vous honorer aujourd'hui car vous êtes un exemple pour tous les citoyens de notre ville.



• M. Daniel Dumand

Monsieur Daniel Dumand est bien connu des Adamois. Les commerçants du marché - et leurs clients - l'ont forcément, un jour ou l'autre, rencontré. C'était le placier de nos marchés depuis maintenant plus de 30 ans puisqu'il a pris ses fonctions en 1980. Je dis, c'était, car M. Dumand a pris sa retraite fin 2011, il y a seulement quelques jours.

M. Dumand, je tenais à vous remettre cette médaille de la ville car vous avez été un des artisans exemplaires de la réussite de notre marché qui est l'un des fleurons de notre commerce et de notre réussite locale. Il est très rare qu'un placier reste aussi longtemps dans un même lieu. Votre connaissance du métier, vos qualités d'écoute et votre sens de la conciliation vous ont assuré le respect de tous.

Je vous souhaite une excellente retraite et vous remercie pour votre dévouement à L'Isle-Adam tout au long de votre carrière.

Conseils Municipaux

Comptes-rendus des 23 septembre, 28 octobre et 16 décembre 2011

Vous trouverez, ci-après, les principaux éléments des Conseils Municipaux.

Les décisions du Maire ont permis d'officialiser les points suivants :

- l'attribution du marché de restauration scolaire pour la période 2011 - 2014 à la société Sogeres.
- l'attribution du marché de services concernant le spectacle pyrotechnique du 13 juillet à la société System Event.
- l'exercice du droit de préemption sur l'immeuble de la SARL Le Gai Rivage.
- l'attribution du marché de travaux de réhabilitation des vestiaires du centre sportif Amélie Mauresmo.
- l'attribution du marché de travaux de réfection du couvert du Château Conti.
- l'attribution du marché de travaux de renaturalisation du bassin du pavillon Chinois à la société Ile-de-France Assainissement.
- l'attribution de contrats de location de véhicules à la centrale d'achat public UGAP.
- l'attribution des prestations de maîtrise d'œuvre pour les opérations de travaux de voirie et de réseaux à la société Actéon.

Les Conseils Municipaux ont pris connaissance :

- des propositions donnant lieu au débat d'orientation budgétaire pour 2012.
- du rapport annuel du SIAEP pour l'activité 2010.

Les Conseils Municipaux ont adopté les points suivants :

- la participation du Conseil général aux dépenses de fonctionnement de la Police municipale.
- le marché de fourniture et installation de matériels électriques destinés aux illuminations des fêtes de fin d'année.
- l'instauration de la taxe d'aménagement et la fixation de son taux.
- la demande de subvention de fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- la garantie d'emprunts à l'OPIEVOY pour la réalisation de logements sociaux, ruelle Knecht.
- la demande de subventions pour la rénovation des vestiaires du stade Philippe Grante.
- les subventions 2012 aux associations.
- la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de monsieur Poniatowski.
- la révision des tranches de tarification et tarifs de la restauration scolaire.
- les budgets de la Ville et de la Plage pour 2012.

Dates des prochains Conseils Municipaux :

10 février, 23 mars, 11 mai, 13 juillet, 19 octobre et 21 décembre à 19h dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont consultables intégralement en mairie et sur le site www.ville-isle-adam.fr

Remise des **diplômes** du **travail** aux **agents communaux**

Axel Poniatowski a remis au personnel communal des différents services de la Ville, la médaille du travail pour leur 20, 30 ou 35 années passées au service de la population.



de gauche à droite :
Nathalie Charbonnel,
Anne-Martine Painnot, Martine
Martin, Catherine Moreau



de gauche à droite :
Philippe Faure, Stéphane
Mionnet, Eric Blondel, Jean-Eric
Monneville, Franck Lerebourg



René Carrara



Philippe Denquin



de gauche à droite :
Renaud Coquoin, Isabelle
Guillaume, Nadine Wagner.

ERRATUM :

dans le Guide pratique 2012 - page 10, à la rubrique "Sénateurs" lire :
- Francis Delattre - Dominique Gillot - Robert Hue - Hugues Portelli - Alain Richard

Tribune d'expression

« UNION POUR L'ISLE-ADAM VILLE PARC »



Interview de Philippe Leballeur, adjoint chargé de l'Urbanisme et des grands projets

■ Dans un précédent entretien vous aviez mis l'accent sur la volonté de la Ville de poursuivre la construction de logements sociaux. Qu'en est-il ?

Depuis 10 ans la Ville mène une action forte pour atteindre l'objectif de 20 % de logements locatifs sociaux instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). 110 logements ont été ainsi mis en location, portant aujourd'hui le taux à environ 16,80 %. Il s'agit toutefois d'une problématique très complexe, étant donné que la Commune connaît une réelle pression « pavillonnaire ». Le retour d'expérience nous conforte également dans l'idée d'un « persillage » du logement social, de manière à l'intégrer dans des programmes mixtes sur l'ensemble du territoire communal, ce qui en fait un objectif de longue haleine. 119 logements supplémentaires seront ainsi livrés prochainement dans 4 quartiers.

■ L'Isle-Adam ayant l'image d'une jolie ville, les services de l'urbanisme se doivent d'être vigilants ?

Depuis des années, nous encourageons et conseillons les Adamois porteurs de projets d'amélioration des façades d'immeubles en centre-ville. Nous commençons à percevoir le fruit de cet effort car de multiples opérations de ravalement ont été menées dans la Grande Rue, la rue de Conti ou encore l'avenue de Paris, ces dernières années. De nouvelles interventions devront encore être engagées pour que le centre-ville atteigne l'aspect qu'il mérite.

■ Il en va de même pour l'encadrement des programmes immobiliers ?

Notre Commune est extrêmement attachée à la qualité des opérations de construction. Nous veillons particulièrement à limiter la densification des quartiers, en réduisant les programmes proposés, tout en veillant à augmenter le nombre de places de parking. De même, le parti architectural, les accès automobiles et les volumes des bâtiments sont systématiquement étudiés en fonction de leur environnement proche. Nos services encadrent par ailleurs les chantiers, afin de minimiser les nuisances pour les riverains. Enfin, le volet « social » fait partie intégrante de ces projets, comme nous le disions précédemment.

■ Y a-t-il des projets concernant les bords de l'Oise ?

Nous continuons la mise en œuvre de notre projet d'aménagement et de réappropriation par les Adamois des bords de l'Oise. Cet objectif passe par la mise en valeur progressive de ces espaces au travers d'opérations à vocation touristique, d'habitation, d'hôtellerie ou de restauration. Ces différents chantiers déjà entrepris seront bientôt complétés par le Port de Plaisance, point d'orgue de cet ambitieux projet structurant.

« UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ISLE-ADAM »

Tribune de l'opposition



« Vivons L'Isle-Adam »

Danièle Thibault, Michèle Renou, Kamel Ghemmour, Marie-Violaine Gabut, élus de la liste « Un nouveau souffle pour L'Isle-Adam » vous souhaitent une année chaleureuse au cours de laquelle nous espérons, comme de nombreux Français, le changement pour la reconstruction de notre pays dont les acquis sociaux sont attaqués de toutes parts.

■ Nous vous avons fait part dans un précédent Regard des **tarifs de cantine** que nous pensions fort chers par rapport aux communes de même niveau que le nôtre. Lors du Conseil Municipal de décembre, nous avons constaté avec satisfaction que nos multiples relances depuis 2008 avaient été enfin entendues. En effet, des nouveaux tarifs ont été votés avec, enfin, un tarif à moins de 2 euros le repas pour les familles très démunies. Cependant, notre groupe s'est abstenu sur le vote car nous pensons toujours que la grille tarifaire ne tient pas compte des quotients familiaux et que les montants à la charge des familles aux revenus moyens restent trop élevés.

■ Le **budget municipal**, tout comme les budgets des Conseils Régionaux et Départementaux, voit les subventions d'État diminuer de façon drastique. Dans le contexte actuel, il va de soi que ces diminutions entraînent des augmentations d'impôts pour les ménages. Les collectivités territoriales qui sont touchées par la dernière mesure concernant la TVA, à savoir l'augmentation du taux à 5,5 % qui passe à 7 %, ne manqueront d'augmenter dans l'avenir leurs taux d'imposition.

■ Suivant de près l'évolution du dossier du **Canal Seine Nord Europe**, nous restons vigilants quant aux décisions que VNF (Voies Navigables de France) pourraient prendre dans les mois à venir, notamment sur la capacité des péniches à transporter trois hauteurs de containers. Cette décision entraînerait la destruction et le réaménagement de nombreux ouvrages d'art (ponts, barrages,...) et L'Isle-Adam ne sera pas exclu de ces éventuelles mesures. D'autres décisions (nouveaux barrages, modifications de parcours,...) pourraient également avoir des incidences importantes lors des crues futures de l'Oise.

Carnaval

Samedi 17 mars

Cette année le Carnaval a pris le thème de l'exposition du musée Louis Senlecq « **La Forêt** ».

Les associations adamoises et des groupes musicaux animeront la rue de l'Abbé Breuil dès le matin.

Le grand défilé à travers la ville débutera dès 14 heures et sera composé d'une vingtaine de chars réalisés par les associations ainsi que des majorettes, des chevaux, des groupes musicaux accompagnés des enfants costumés.

La journée se clôturera par un envol de ballons et l'embrasement de Monsieur Carnaval confectionné par les enfants des écoles élémentaires.



Brocantes

Lundi 9 avril

(lundi de Pâques)

Brocante quartier de Nogent

Lundi 28 mai

(lundi de Pentecôte)

Brocante centre-ville

Innovation en projet :
un vide-grenier,
quartier du Parc.

Renseignement :
01 34 08 19 19



Bourse aux vêtements

Du 2 au 6 avril

Par l'A.F.I.A.P. à la Maison de L'Isle-Adam
Renseignement : 01 34 69 79 80

Chasse à l'œuf de Pâques

Dimanche 8 avril

Organisée par le Comité des Fêtes, pour les enfants de 2 à 8 ans, dans les jardins du Castelrose de 10h à 12h30



Bourse aux jouets

Du 2 au 6 mai

par l'association Pirouette à la Maison de L'Isle-Adam
Renseignement : 01 34 69 79 80

Salon des services à la personne

Du 11 au 13 mai

Maison de L'Isle-Adam par le Lion's Club International
Renseignements : 06 11 86 44 15

Commémorations

par l'U.N.C. sur la place des combattants de France

8 mai

Commémoration de la Victoire

18 juin

Appel du Général De Gaulle

Exposition canine

19 et 20 mai

au parc Manchez



Fête du jeu

Samedi 26 mai

Place Hubert Jolivet
par l'association Pirouette.
Renseignements : 01 34 08 01 70



Fête des voisins & dîner de quartier

Vendredi 1^{er} juin

Organisez votre dîner de quartier : L'Isle-Adam ville partenaire aide l'Accueil des Villes Françaises (A.V.F.) à l'organisation de cette fête.

Contact : Yvette Le Gallo,
conseillère municipale :
06 60 18 87 20



Pique-nique de la Ville & Course des baignoires

Dimanche 3 juin

Organisée par les A.V.F., le pique-nique se déroulera sur la place du Pâtis dès 12h ; il sera suivi par la course des baignoires sur l'Oise, de l'Amicale des commerçants.



L'Office de Tourisme propose :

« Rendez-vous aux Jardins »



Croisières 2012

« au fil de l'Oise » :

Tous les week-ends à partir
du 25 mars



Visites guidées de la ville

Tous les dimanches
à 10h30 - 6 €



Résidence senior

Le 28 novembre les traits de la future résidence ont été présentés aux Adamois à l'occasion d'une réunion publique organisée à l'Espace Magallon.

Il s'agit d'un ensemble de 100 appartements, meublés ou non, loués à des personnes seules ou des couples de seniors en centre-ville ; 2 corps de bâtiments d'architecture traditionnelle épousant la forme de la parcelle verront ainsi le jour en lieu et place des locaux de l'ancienne Clinique Conti.

Les résidents se verront proposer des services de restauration, des prestations de blanchisserie, des cours de gymnastique, un bar-salon, un home-cinéma, un spa... Le nombre de personnes présentes à la réunion publique, ainsi que les demandes de réservation d'appartement reçues depuis cette présentation, témoignent de l'intérêt de cette réalisation, qui correspond à une réelle demande de la part des Adamois. Le chantier, qui sera mené par la société SODEARIF devrait débuter à l'été 2012, pour une livraison prévue le premier trimestre 2014.



vue de l'avenue de Paris

vue de la ruelle Caron

Clos Bergeret

(Croisement rue Chantepie-Mancier / ruelle Caron)

Cette opération, menée par le Groupe France Terre comportera 2 bâtiments de taille moyenne, en R+2, pour un total de 32 logements, sur le site des anciens ateliers municipaux.

L'un des deux bâtiments abritera 11 logements locatifs sociaux gérés par la société Immobilière 3 F ; **soit une proportion de logements aidés supérieure à 34 % sur cette seule opération.**

Des places de stationnement public seront créées.

Le chantier devrait durer environ 18 mois.



Port de plaisance

À l'occasion d'une réunion publique à la Maison de L'Isle-Adam, Monsieur le Maire avait brossé les traits du futur port de plaisance de la ville.

Ce projet structurant donnera naissance à un nouveau quartier au bord de l'Oise.

Compte tenu de l'importance et de la complexité de ce projet d'aménagement, une longue phase d'études, initiées en 2011, est aujourd'hui en cours. En effet, il convient d'apporter des réponses techniques précises aux problématiques hydrauliques liées à cet ouvrage (gabarit de l'écluse, configuration du bassin, prise en compte d'éventuelles crues de l'Oise).

Parallèlement, il est actuellement procédé aux ajustements nécessaires concernant l'implantation et les caractéristiques des futurs bâtiments de la zone.

Une réflexion est également menée quant au traitement des espaces publics et du mobilier urbain à l'intérieur de cette zone.

La Ville devra en outre mettre en place l'ensemble des réseaux et la transformation des voiries pour permettre de relier ce nouveau quartier au reste de la commune. Une étude portant sur l'attractivité commerciale du port de plaisance, comportant un volet hôtelier, est également engagée.

Enfin, depuis mi-2011, une analyse précise des problématiques environnementales liées au projet est menée. Celle-ci devrait permettre d'affiner l'étude d'impact d'ici quelques mois. L'intégralité de l'année 2012 et une partie de l'année 2013 seront consacrées à l'accomplissement de cette phase d'étude et à l'obtention des autorisations administratives nécessaires (à titre d'exemple, l'instruction d'un dossier déposé au titre de la loi sur l'eau, dure à elle seule, entre 9 et 12 mois).



Achèvement de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville fait l'objet d'une procédure de modification. Il s'agit d'une démarche de « toilettage » du document actuellement en vigueur (ajustements réglementaires sans bouleversements de zonage, ajouts d'annexes pédagogiques...).

Le projet de PLU modifié a été récemment arrêté et soumis à la lecture des services de la Préfecture. Le dossier, actuellement soumis à enquête publique, est consultable au Castelrose (service urbanisme). L'enquête s'est clôturée le samedi 4 février.

Au cours de l'année, un important travail sera entrepris sur les chaussées et les trottoirs :

- Rue Jeanne Mérienne
 - Rue du Guillery
 - Voie de la Faisanderie
 - Avenue du Chemin Vert (entre avenue du Général de Gaulle et rond-point des Héros de la Résistance)
 - Avenue du Général de Gaulle
 - Avenue du Vieux chemin de Paris (entre rue de la Renarde et l'avenue Jeanne Mérienne)
- Une reprise ponctuelle des chaussées dégradées sera effectuée sur 6 sites du Parc de Cassan.
- Les trottoirs seront refaits :
- Avenue de La Garenne
 - Avenue Charles Binder (entre la rue Martel et la rue Jules Dupré)
- Reprise des trottoirs et amélioration du stationnement
- Rue de la Madeleine (entre l'avenue de Paris et la rue Saint-Martin)
- Amélioration des conditions de circulation et élargissement du trottoir devant les restaurants.
- Place du Pâtis

Chemin de Stors

Le chemin qui était partiellement effondré depuis quelques années va être de nouveau ouvert à la circulation piétonne et automobile. La Ville procède actuellement au confortement du talus.

La fin des travaux est prévue début mars.



Cheminement entre l'allée du Phénix et l'avenue Charles Binder

Allée piétonne de 1,40 m de largeur en enrobé rouge et mise en place de candélabres d'éclairage public.



Aménagement de la rue de Pontoise

(entre l'avenue de Paris et l'avenue des Bonshommes)

Élargissement des trottoirs et rétrécissement de la chaussée ; cela permettra de diminuer la vitesse et d'améliorer les conditions de circulation des piétons à l'instar de l'aménagement réalisé avenue Michel Poniatowski.

Remplacement de l'éclairage public (mâts et lanternes) ; remplacement et mise aux normes de la signalisation lumineuse tricolore.

Durée des travaux réalisés par le Conseil Général du Val d'Oise : 4 mois.



Éclairage public

- Remplacement, peinture et lasure de 60 mâts et lanternes vétustes
- Remplacement du matériel de signalisation tricolore vétuste
- Fin d'installation de luminaires sur façades place Hubert Jolivet
- Suppression d'une lanterne sur deux afin de diminuer la consommation d'énergie rue de Conti (entre le Pont du Cabouillet et Parmain).



Renaturalisation de l'étang du Pavillon chinois

C'est plus de 1 300 tonnes de boues qui ont été extraites de l'étang lors de son curage. La dernière tranche des travaux consiste en la végétalisation de l'étang. Fin des travaux prévue pour fin février.



Les travaux de **réfection** de la **passerelle en bois** de la **plage** ont débuté malgré la crue.



Reconstruction des vestiaires du centre sportif Amélie Mauresmo

Les travaux ont débuté par une première phase de désamiantage.



Inscriptions scolaires

Pour les enfants nés en 2009 : service Enfance - Castelrose du 12 mars au 1^{er} juin.

Se munir de :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé de l'enfant
- N° de matricule CAF et n° de Sécurité Sociale dont dépend l'enfant
- Numéros de téléphone (domicile, travail, portable...) et adresse de l'employeur
- Pour les couples séparés : le jugement de divorce ainsi qu'une attestation du parent ne vivant pas avec l'enfant, stipulant l'autorisation d'inscription à L'Isle-Adam, jointe à la copie de sa carte d'identité recto-verso.

Demande de dérogation :

Elle est à retirer au service Enfance - Castelrose.

Avec le formulaire dûment complété sera joint un courrier motivé. Le dossier devra parvenir avant le 1^{er} mai au service Enfance afin qu'il fasse l'objet d'un examen en commission.

Classes de découverte

- **École de Cassan**
du 15 au 21 janvier : Classe de découverte Chiens de traîneaux Saint Urcize (Cantal)
- **École Balzac**
du 12 au 17 février : Classe de découverte Astronomie - Malicorne (Yonne)
du 3 au 8 juin : Classe de découverte Nature - Le Guerno (Morbihan)
- **École Camus**
du 21 au 26 mai : Classe de découverte du milieu marin Gouville-sur-Mer (Manche)



Classe découverte école de Cassan

Focus

Qualité des repas servis à la restauration scolaire

Dans le cadre de la politique publique de l'alimentation, un nouveau décret fixe les règles nutritionnelles des repas servis à la restauration scolaire.

Des exigences en matière de variété, de composition des repas et des tailles des portions sont à respecter.

Des contrôles seront effectués par les services de l'État ; ils porteront sur les menus proposés, la fréquence des plats, les grammages des produits consommés et les modalités de service de l'eau, du pain, du sel et des sauces.



Un fruit pour la récré

Après le vif succès rencontré les années précédentes, l'opération « Un fruit pour la récré » se déroulera dans toutes les écoles primaires du 6 janvier au 6 avril.



Permanences C.I.O.

Mercredi après-midi 14h - 20h sur rendez-vous. (En face de l'ancien CIO, Allée le Nôtre). Tél. : 01 30 30 07 11

Inscriptions aux centres de vacances d'été

Dès le 26 mars au service Enfance - Castelrose

Se munir de :

- d'un justificatif de domicile
- d'un versement représentant un tiers du montant du séjour

Si la tranche tarifaire n'est pas calculée, se munir :

- du dernier avis d'imposition
- du dernier relevé de la CAF

Les bons de vacances CAF sont acceptés.

Renseignements : 01 34 08 19 27 / 01 34 08 19 09 - s.enfance@ville-isle-adam.fr

CENTRES DE VACANCES

6/10 ans	du 17 au 31 juillet	Cap à l'ouest	Côte atlantique
8/11 ans	du 8 au 21 juillet	Les aventuro-sportifs	Vars Sainte-Marie (Hautes Alpes)
8/11 ans	du 18 au 31 juillet	À l'ombre des calanques	Carry Le Rouet (Bouches du Rhône)
8/11 ans	du 1 ^{er} au 12 août	Camargues	Nîmes (Gard)
12/14 ans	du 5 au 16 juillet	Plein Sud	Leucate La Franqui (Aude)
12/14 ans	du 31 juillet au 13 août	Super sport challenge	Ile de Chambod (Ain)

R.A.M. (Relais d'Assistantes Maternelles)

Journée portes ouvertes pour les assistantes maternelles, les parents employeurs et futurs employeurs, le samedi 5 mai à l'Espace Magallon de 9h30 à 15h.

Un groupe de 5 assistantes maternelles, proposera un atelier découverte de peinture et de motricité.

Des informations concernant le contenu de leur formation, le déroulement d'une journée d'accueil, les missions du RAM et le rôle de l'animatrice seront présentés.

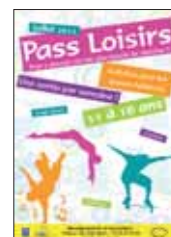
Pass Loisirs

En collaboration avec la CAF, la Ville permet aux Adamois de 11 à 17 ans, de découvrir de nouvelles activités en juillet.

Le tarif est calculé selon le quotient familial, ce qui permet l'accessibilité aux loisirs pour tous.

Renseignements au CALVA :

01 34 69 21 38



Rétrospective

Semaine de la lecture

« Les Grands lisent aux enfants »

Suite au succès de l'an dernier, la Ville a renouvelé l'opération du 23 au 27 janvier.

Au cours de cette période, plus de 800 enfants ont été reçus au musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, dans le salon d'Honneur de la Mairie et la Maison de la Faisanderie afin de donner le goût de la lecture et de favoriser l'approche de la littérature.

Dix bénévoles ont donné de leur temps pour lire de belles histoires, des contes et des poésies.

Cette année 4 classes de l'école Chantefleur, 6 classes de l'école Dambray, 2 classes de l'école Jean de La Fontaine, 1 classe de l'école Balzac, 4 classes de l'école Camus et 3 classes de l'école Cassan ainsi que 6 classes de l'Établissement Scolaire Notre-Dame et 2 classes de l'école La Marelle ont ainsi été accueillies.

Les élèves du Collège Pierre et Marie Curie ont également présenté leur travail aux élèves de 4 classes de CM2 de l'école Cassan et de l'école Camus. Cette opération a pu être menée grâce à la collaboration des enseignants et des bénévoles.



Fête des jeux en bois

Le 3 février, les élèves de toutes les écoles élémentaires de l'Intercommunalité accompagnés de leurs professeurs ont pu s'adonner aux jeux d'antan, tandis que le samedi, la fête était ouverte aux enfants ainsi qu'aux adultes.



Rétrospective

Félicitations aux bacheliers 2011 !

Le 26 novembre, afin de féliciter et encourager les nouveaux bacheliers dans la poursuite de leurs études, Axel Poniatowski a offert stylos, clés USB et places de cinéma.

Lycéens adamois

Série Économique et Sociale

Alexandre Azaiez
Marine Blanzat
Matthieu Brunet-Lecomte
Aurélié Charles
Julie Chong Kee
Tanguy Daussy
Geoffrey Gangnon
Maëlle Le Du
Margerite Le Gaudu
Antonin Lhuillier
Lola Mangelot
Julie Maurer
Daniel Mendes De Carvalho
Benjamin Portes
Elisa Pruvost
Victor Unwin
Gwendoline Vangeon

Série Littéraire

Mairame M'Baye
Audrey Perreira
Eloïse Thouvenin
Otilia Thouvenin

Série Scientifique

Alexandre Bar
Mathieu Blain
Marylou Blin
Alexandre Bosso
Clara Cholet
Mathilde Cléret
Valentin Dumillard
Florie Eyheramono
Matthieu Gonzales
Delphine Lefevre
Doriane Mailler
Charlène Pottier
Mathieu Turpin
Florence Bonnefoi (candidature libre)

Série STG

(Sciences Technologie de la Gestion)

Thibault Arslanian
Marion Caillot
Antoine Chardonnet
Matthieu Chauveau
Alexis Damerval
Constance Dirlik
Marie Dirlik
Marion Dutaut
Julie Le Moal
Audrey Merlinge
Younes Tzairi



Mentions

Série Économique et Sociale

Gwladys Bosson	<i>Assez Bien</i>
Marion Van Der Straate	<i>Assez Bien</i>
Laura Innocent	<i>Bien</i>
Isabelle Léonard	<i>Bien</i>
Manon Marie	<i>Bien</i>

Série Littéraire

Manon Hostachy	<i>Assez Bien</i>
Cassandra Meresse	<i>Assez Bien</i>
Aurélia Turon-Lagot	<i>Assez Bien</i>

Série Scientifique

Aurélien Bertiaux	<i>Assez Bien</i>
Jordan Goncalves	<i>Assez Bien</i>
Émilie Lanoue	<i>Assez Bien</i>
Élora Loisel	<i>Assez Bien</i>
Benjamin Marcel	<i>Assez Bien</i>
Benjamin Mazaleytrat	<i>Bien</i>
Camille Grizon	<i>Très Bien</i>

Série STG

(Sciences Technologie de la Gestion)

Fanny Heigeas	<i>Assez Bien</i>
Mélanie Pauleau	<i>Assez Bien</i>
Laëticia Pruvost	<i>Assez Bien</i>
Justine Teglas	<i>Assez Bien</i>

Lycéens adamois hors L'Isle-Adam

• Lycée Jean Perrin Saint-Ouen l'Aumône

Julien Richez	
Arnaud Degioannini	<i>Assez Bien</i>

• Lycée Notre-Dame de la Compassion Pontoise

Adrien Tranchon	
Thomas Blaisot	<i>Assez Bien</i>
Caroline Hans	<i>Bien</i>
Maxime Garcin	<i>Bien</i>
Juliette Ramos	<i>Très Bien</i>

• Lycée Georges Brassens Paris 19°

Camille Houssais	<i>Assez Bien</i>
------------------	-------------------

• Lycée polyvalent Galilée Cergy-Pontoise

William Lavoue	<i>Assez Bien</i>
----------------	-------------------

• Lycée - Chelles Baptiste Tessier

• Lycée B.T.P - Vincennes Aymeric Wurffel

• Lycée Jules Vernes - Sartrouville Alexis Leduc *Bien*

• Lycée professionnel Auguste Escoffier à Eragny Virgile Palaisy

Brève

Le 17 octobre, une centaine d'élèves de 3^e du collège Pierre et Marie Curie ont participé à la dictée écrite par Jean d'Ormesson. Organisé par l'association européenne contre les leucodystrophies (ELA) et parrainé par Zinédine Zidane, cet événement national est destiné à sensibiliser la communauté scolaire sur les leucodystrophies, maladies génétiques cérébrales mortelles.

Visite de la Ministre **Roselyne Bachelot** au collège Pierre et Marie Curie **Égalité des droits et des chances**

Le 3 décembre, Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale accompagnée d'Axel Poniatowski, député-maire de L'Isle-Adam a visité la salle de classe du dispositif U.L.I.S. (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) mis en place au collège.

La Ministre a sensibilisé les élèves de la classe de 3^eA, sous la direction du professeur d'Histoire Géographie Monsieur Bennezon, sur la question du handicap scolaire : le phénomène « d'inclusion » plutôt « qu'intégration ».

Cette visite s'est poursuivie par une table ronde animée par Monsieur Brison, Inspecteur d'Académie du Val d'Oise, sur la valorisation du dispositif U.L.I.S. dans les établissements scolaires et sur le rappel de la politique académique et départementale mise en place depuis 2005.

Roselyne Bachelot a félicité les compétences, l'implication et l'initiative moteur du collège Pierre et Marie Curie dans le fonctionnement « U.L.I.S. » en espérant, dans un avenir prochain, que le dispositif s'étendra à l'ensemble des établissements du Val d'Oise.



Championnat d'orthographe

Axel Poniatowski a récompensé les lauréats du championnat d'orthographe au cours d'une réception très animée dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville le 26 novembre.

Ont été distribués : médailles, diplômes, chèques-livre, places de cinéma et stylos souvenirs.

Félicitations aux participants de toutes les écoles élémentaires : Balzac, Camus, Cassan et Notre-Dame.

Un gros travail de correction a été effectué par la bibliothèque aidée de 2 bénévoles : Mesdames Madeleine Mollet et Françoise Vray.



Ecole Balzac - CM 1 :

- 1^{er} : Camille Launoir
2^{èmes} ex aequo : Léha Gillier
Timothé Touzanne
4^{ème} : Aldric Mercier
5^{èmes} ex aequo : Ophélie Matanda
Floriane Bachou

Ecole Balzac - CM 2 :

- 1^{ers} ex aequo : Killian Oursel
Louana Lagorge
3^{ème} : Paul Michaeli
4^{ème} : Mélanie Jaffredo
5^{ème} : Charlotte Guiguittant

Ecole Camus - CM 1 :

- 1^{er} : Alice Danno
2^{ème} : Louis Baqué
3^{èmes} ex aequo : Marie Pontarollo
Yannis Belhadj
5^{ème} : Mathieu Vennat

Ecole Camus - CM 2 :

- 1^{er} : Mélanie Lachaize
2^{èmes} ex aequo : Manon Parmentier
Steve Gulam
4^{ème} : Marie Magnier
5^{ème} : Caroline Anastacio

Ecole Cassan - CM 1 :

- 1^{er} : Nathan Brunner
2^{ème} : Milan Patissier
3^{ème} : Florentin Micheneau
- Balland
4^{ème} : Assiya Aggour
5^{ème} : Caroline Pinto

Ecole Cassan - CM 2 :

- 1^{er} : Arthur Alexandre
2^{èmes} ex aequo : Camille de Pembroke
Laure Bouvet
4^{èmes} ex aequo : Tom Busson
Camille Le Calvez

Ecole Notre Dame - CM 1 :

- 1^{er} : Anne-Clotilde Guiral
2^{èmes} ex aequo : Lucie Vella
Lisa Mignon - Casetta
4^{ème} : Pierre-Jean Rols
5^{ème} : Anaïs Follain

Ecole Notre Dame - CM 2 :

- 1^{ers} ex aequo : Laëtitia Femelat
Maxime Laurent
3^{èmes} ex aequo : Manon Clousier
5^{èmes} ex aequo : Florent Zydek
Amanda Mariage

... La collecte des déchets

Le financement de la gestion des déchets

Le syndicat TRI-OR a pour objet de gérer la collecte et le traitement des déchets ménagers des 28 communes (soit 83 000 habitants) qui adhèrent au Syndicat.

Les opérations de collecte et de traitement des déchets sont confiées à deux sociétés (SEPUR pour la collecte et VEOLIA pour le traitement) après appel d'offres renouvelé tous les 5 ans.

Le syndicat TRI-OR est propriétaire de toutes les installations situées à Champagne-sur-Oise et à Viarmes (2^e déchetterie).

Le financement de la gestion des déchets comprend donc

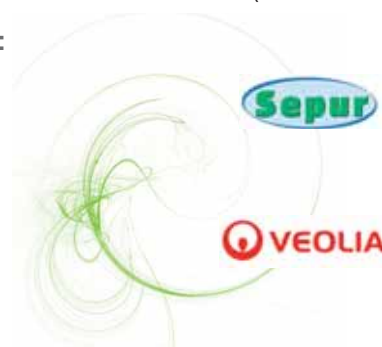
- Le coût de la collecte des déchets
- Le coût du traitement des déchets
- Le coût de fonctionnement des déchetteries
- Le coût des services administratifs du Syndicat
- Le remboursement des emprunts
- Le coût de certaines prestations supplémentaires

Il faut déduire de ces coûts les recettes :

- Vente des produits triés recyclables
- Les participations à l'utilisation des déchetteries
- Les soutiens versés par différents organismes
- Les ristournes de l'exploitant
- Les ventes de compost

Le coût final (dépenses - recettes) est ensuite reparti par la Commune en tenant compte de :

- La quantité globale des déchets produits par chaque commune
- La population de chaque commune



Quelques chiffres pour l'année 2010

Déchets produits (en kilos) par habitant (moyenne du Syndicat)

Ordures ménagères résiduelles	327
Encombrants	46,9
Verres	33
Emballages, journaux, papiers	51,8
Apports en déchetteries	152,2

TOTAL : 610,9 kg

Les coûts par habitants (en euros) pour L'Isle-Adam

Collecte (tous flux confondus)	42,60
Traitement (ordures ménagères + encombrant)	44,78
Centre de tri (dépenses - recettes)	- 0,82
Déchetteries (dépenses - recettes)	13,50
Maintenance des bacs de tris	2,40
Frais administratifs	6,50
Remboursement des emprunts	6,15
Prestations supplémentaires	5,59

TOTAL : 120,70 €



Les tonnages sont très élevés si on les compare à ceux d'autres syndicats franciliens. Nous sommes les plus gros producteurs de déchets de toute la région, quel que soit le type de déchets, mais ces tonnages ont fortement baissé par rapport à l'année record 2006 (667 kg par habitant).

Des efforts ont été réalisés, notamment avec :

- La mise en place de bacs de collecte d'ordures ménagères résiduelles dans 16 communes
- La fourniture de composteurs individuels pour composter ses déchets de jardins

Par ailleurs, l'amélioration des résultats des collectes d'emballages et journaux a permis d'augmenter sensiblement les quantités recyclées et les recettes qui en découlent.

Comment diminuer les coûts ?

Il existe deux moyens d'action :

• Réduire la quantité globale de déchets

Les résultats enregistrés depuis 5 ans prouvent que c'est possible.

La mise en place de composteurs individuels pour les habitants qui le souhaitent se poursuit.

L'humidité des déchets collectés joue aussi un rôle important. Lorsque ceux-ci sont exposés à la pluie pendant toute une nuit leur poids augmente ; c'est notamment vrai pour les cartons déposés en vrac sur les trottoirs.

• Augmenter les recettes liées au recyclage

Malgré de bons résultats de collecte de déchets recyclables (notre Syndicat serait le meilleur de toute la région Ile-de-France pour la collecte de déchets recyclables par habitant), l'on peut faire mieux. Environ 30 % des déchets recyclables se retrouvent dans le bac des ordures ménagères résiduelles notamment, les canettes métalliques, les boîtes de conserves, les bouteilles en verres et les cartons.

Pour augmenter les recettes, apporter en déchetterie les déchets électriques, électroniques et électroménagers, les batteries...



Rappel des recommandations concernant la collecte des déchets ménagers à L'Isle-Adam

La Ville a pris un arrêté le 24 juillet 2009 :

- La sortie des bacs est autorisée la veille du jour de collecte à partir de 19h et leur rentrée doit être opérée le plus tôt possible après la collecte et au plus tard le soir du jour de la collecte.
- La mise en place des objets encombrants (1 collecte par mois) ne doit pas avoir pour effet d'empêcher l'accès des piétons ou d'entraver la circulation des véhicules sur les voies publiques.
- Des points d'apport volontaire sont installés à différents endroits de la ville. Il est recommandé d'assurer le respect de la propreté des lieux, en particulier il est interdit de déposer des déchets à côté des colonnes.

L'Isle-Adam, ville touristique, recevant de nombreux visiteurs toute l'année et plus particulièrement les week-ends, il est interdit de laisser sur la voie publique des bacs ou des sacs de déchets en dehors des heures autorisées faute de quoi des procès-verbaux assortis d'amendes seront dressés.

Création de points enterrés

Afin de favoriser cette propreté, certains quartiers ont commencé à être équipés de bornes enterrées pour les 3 flux de déchets : **ordures ménagères, emballages recyclables et verres alimentaires.**

- Place du Pâtis à l'entrée du parking
- Chemin des Trois Sources, à côté des parkings, devant l'étang.
- Place du Tillé (pour les ordures ménagères seulement).

D'autres projets sont à l'étude

Ces points enterrés sont destinés principalement aux habitants qui n'ont pas pu être dotés de bacs à déchets ménagers ou de bacs de tri car leur logement ne permet pas de stocker des bacs.



Conclusion

La gestion des déchets semble assez complexe et pose parfois des problèmes difficiles.

Malgré tout, les services rendus sont importants et le coût apparaît modique. Il est répercuté aux habitants à travers la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui figure sur la taxe foncière. Si le montant de cette taxe a légèrement baissé depuis 4 ans, grâce à l'augmentation des recettes liées au tri des déchets recyclables, il faut s'attendre à une augmentation en 2012 due :

- À l'augmentation de la TVA (7 % au lieu de 5,5 %) sur les coûts de collecte et de traitement
- À la légère augmentation de tonnage en 2011
- À l'augmentation des coûts de collecte et de traitement liés à la clause de révision des prix.



Déchetterie de Champagne-sur-Oise

Focus

Réception des pneus à la déchetterie de Champagne-sur-Oise

Une nouvelle benne dédiée aux pneus sera installée à la déchetterie de Champagne-sur-Oise. Les particuliers résidant dans l'une des 28 communes adhérentes au syndicat TRI-OR pourront y déposer leurs pneus gratuitement.

Ceux-ci pourront être déposés à condition qu'ils soient : déjantés, propres et secs (seuls les pneus de voitures sont acceptés, limité à 4 pneus par jour)

Seul le gardien sera habilité à déposer les pneus dans la benne. Les conditions d'accès à la déchetterie restent identiques ; présentation de la carte d'accès au gardien pour ceux qui la possède ; pour les autres, il suffit de se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité à présenter au gardien afin d'obtenir la carte déchetterie permettant le dépôt gratuit de déchets (dans la limite des volumes autorisés).

Rappel : la déchetterie de Champagne-sur-Oise est fermée tous les jeudis, ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 10h à 15h (horaires valables jusqu'au 29 février 2012).

Les professionnels de l'automobile (garages, concessions...) n'auront pas accès à ce service.

Les autres professionnels (artisans, commerçants...) y auront accès sur simple présentation du KBIS de la société.

Les conditions de reprise sont les mêmes que celles énoncées précédemment ; par contre le dépôt sera payant :

1€ par pneu.

Agenda sportif

Mars

25 : Championnat national de volley-ball
Centre sportif Amélie Mauresmo

Avril

1 : Rencontre amicale annuelle
Judo club
Centre sportif Amélie Mauresmo

15 : Compétition équestre
Centre équestre
« Les Grandes Écuries »

15 : Championnat national volley-ball
Centre sportif Amélie Mauresmo

29 : Championnat national volley-ball
Centre sportif Amélie Mauresmo

Mai

5 : Tournoi régional benjamins de rugby
stade Philippe Grante

27 : Tournoi de beach-volley
la Plage

Juin

9 : Compétition sportive de force athlétique
Centre sportif Amélie Mauresmo

16 : Tournoi de tennis
Tennis Club

17 : L'Adamoise
rallye cyclo-tourisme

24 : Compétition de golf
Golf des Vanneaux

Carte de plage

Elle est délivrée gratuitement aux Adamois de moins de 18 ans et aux plus de 60 ans, tous les jours sauf le samedi, du 20 mars au 30 juin au Castelse. Se munir d'une carte d'identité ou du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une photo d'identité.

Renseignements : 01 34 08 19 07



2^e Fête du Sport

Samedi 30 juin

Les associations sportives proposeront aux Adamois, petits et grands, de découvrir un panorama varié d'activités connues ou méconnues. L'occasion de se découvrir une passion !

La cérémonie de remise des récompenses sportives aura lieu le même jour au stade en présence du Député-Maire Axel Poniatowski.



Rétrospective

Football

Remise des équipements sportifs

du club de football l'Olympique Adamois le 25 novembre au centre sportif Amélie Mauresmo.



Équitation

Championnat de France de dressage amateur

à Mulhouse fin octobre 2011.

Un beau doublé pour les cavaliers du cercle hippique de L'Isle-Adam/ Parmain (C.H.I.A.P.).

Le championnat est composé de trois épreuves.

- Corentin Pottier :
médaillé d'or - amateur élite
 - Élodie Muller :
médaillé d'argent - amateur élite.
- Corentin Pottier ayant été classé 1^{er} dans chacune des 3 épreuves, ces résultats viennent clore la saison 2011 au cours de laquelle les cavaliers du C.H.I.A.P. ont été très présents aussi bien dans les compétitions nationales qu'internationales.



Cross inter scolaire

Pour cette 13^e édition, les 163 élèves de CM2 des écoles élémentaires de Balzac, Camus, Cassan et de l'Ensemble scolaire Notre-Dame ont parcouru 1,5 km du cross hivernal interscolaire au stade Philippe Grante le 24 janvier.

Tout effort étant récompensé, ils ont obtenu une médaille et ont pu se réchauffer autour de viennoiseries et d'un chocolat chaud.

• Résultat par équipe :

Filles :

- 1^{er} : Camus
- 2^e : Cassan
- 3^e : Notre-Dame
- 4^e : Balzac

Garçons :

- 1^{er} : Cassan
- 2^e : Notre-Dame
- 3^e : Camus
- 4^e : Balzac

• Podium fille :

- 1^{ère} : Amélie Beaucour (Cassan)
- 2^e : Chloë Azuana (Balzac)
- 3^e : Yasmine Bessalah (Camus)

• Podium garçon :

- 1^{er} : Lucas Folliana (Cassan)
- 2^e : Ilan Flekser (Camus)
- 3^e : Louis Baqué (Camus)



Boxe

La Boxe Française à L'Isle-Adam

Très prochainement, une nouvelle salle dédiée à la boxe française viendra compléter le centre sportif Amélie Mauresmo afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer cette discipline.



Fleurissement

Dans un souci environnemental, la plantation automnale de 21 000 plantes bisannuelles (pensées, myosotis,...) et 20 000 bulbes (tulipes) est passée à 16 000 chacune. Cette année, cinéraires et pavots ont été installés.



Élagage

La campagne d'élégage a débuté début janvier par l'avenue des Bonshommes et a continué avenue de Paris, avenue des Ecuries de Conti, autour de l'Hôtel de Ville, rue Senlecq, rue Bergeret, quai de l'Oise ainsi que le cimetière. Comme chaque année, le service des Espaces verts récupère les copeaux de bois des élagages et l'utilise comme paillage dans de nombreux massifs de la ville.



Taille

Remise en forme (hauteur et largeur) des pyracanthas avenue de Paris et taille des arbustes envahissants avenue Paul Thoureau afin de favoriser la vue sur les étangs.



Abattage

Abattage des arbres morts, secteur des étangs de la Garenne.

Une campagne de dessouchage, a eu lieu en février. Le remplacement des arbres (vieillesse et vandalisme) se fera au cours du premier trimestre pour renouveler le patrimoine arboré de la ville.

Création d'une mare écologique - Rond-point des Héros de la Résistance

La Ville a pris en charge les travaux de creusement de la mare. L'association LPO se chargera au printemps de sa végétalisation ainsi que des panneaux d'informations au public.



Propreté canine

Des distributeurs de sacs et des poubelles canines ont été installés, avenue Beauséjour et avenue de La Garenne. Malgré le nombre croissant de distributeurs de sacs (30), de poubelles canines (44) et une recharge hebdomadaire des distributeurs, trop de déjections canines persistent sur les trottoirs et les espaces verts.

Agenda IASEF

Samedi 10 mars

14h30

Rond-point des Héros de la Résistance :
Chantier nature : aménagement d'une mare et d'un espace de biodiversité.

20h30

Espace Magallon :

Conférence sur les zones humides par deux naturalistes.

Brève

Jardins familiaux

- Des jardins familiaux (environ 250 m²) avec abri de jardin, sont actuellement disponibles, rue de Villiers-Adam. Location à l'année.
Annie Parage 06 70 60 20 12 / 01 34 08 19 19
- Le 25 octobre, Bertrand Lebas, locataire d'un des jardins familiaux, a reçu le 2^e prix de la catégorie « potager » du concours départemental des villes, villages, maisons fleuries et potager par le Conseil général et le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs.



Zoom sur



le Revenu de Solidarité Active (R.S.A.)

Qu'est ce que le R.S.A ?

Le R.S.A (Revenu de solidarité Active) garantit à ses bénéficiaires un revenu minimum. Il soutient le retour à l'emploi ou l'exercice d'une activité professionnelle en complétant les revenus tirés du travail, la lutte contre l'exclusion et la simplification des minima sociaux.

Quelles différences entre le R.S.A. activité et le R.S.A. socle ?

On parle de R.S.A. activité lorsqu'une personne exerce ou reprend une activité professionnelle qui peut cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité. Une personne perçoit le R.S.A. socle lorsqu'elle est actuellement sans activité et qu'elle bénéficie du R.M.I. (Revenu Minimum d'Insertion) ou de l'A.P.I. (Allocation de Parent Isolé).

Quelles sont les personnes bénéficiaires ?

- Vous avez entre 18 et 25 ans : vous êtes éligibles au RSA jeunes
- Vous avez moins de 25 ans et avez un enfant né ou à naître
- Vous avez plus de 25 ans.
- Vous êtes sans activité ou vous exercez ou reprenez une activité salariée ou indépendante ou une formation rémunérée.

Quelles démarches pour établir votre demande ?

Faites le test d'éligibilité pour estimer le montant de vos droits potentiels sur www.caf.fr ou sur www.msa.fr. Si vous êtes sans activité ou que vos ressources sont limitées, vous devrez être accompagné dans vos démarches par un référent socioprofessionnel. Dans ce cas, l'imprimé de demande de R.S.A. ne sera pas téléchargeable et vous devrez le compléter auprès du service compétent.

Si les ressources liées à votre activité sont supérieures ou égales à 500 €, vous ne serez pas dans l'obligation d'être accompagné dans vos démarches. Dans ce cas, l'imprimé de demande de R.S.A. sera téléchargeable, vous pourrez le compléter vous-même et le retourner à la C.A.F. ou à la M.S.A.

Où s'adresser pour établir votre demande ?

- Vous êtes célibataire ou en couple sans enfants à charge : **contactez le C.C.A.S.**
- Vous avez la charge d'un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans : **contactez le Conseil Général.**
- Vous êtes parent isolé avec au moins un enfant de moins de 3 ans à charge ou à naître : **contactez votre Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.).**
- Vous avez entre 18 et 25 ans, vous êtes éligible au R.S.A. jeunes (vous avez travaillé au moins 3214 heures au cours des trois dernières années) : **contactez votre Caisse d'Allocations Familiales.**

Foyer Bel Automne

Des studios loués vides pour personnes âgées sont disponibles au foyer Bel Automne. Le personnel est présent 24h/24 ce qui assure une sécurité et un service interrompu. Les repas sont servis collectivement dans une agréable salle à manger, excepté le petit-déjeuner qui est livré chaque matin. Chacun est libre de choisir ses intervenants (médicaux ou aide à domicile).

Repas pour fêter la nouvelle année au foyer Bel Automne en présence d'Axel Poniatowski le 27 janvier.



■ Après-midi dansante

Dimanche 15 avril à la Maison de L'Isle-Adam par le Comité des Fêtes. Renseignements : 06 70 60 20 12

■ Journée à la mer

Organisée début juillet par le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) pour les familles non imposables. Inscriptions : 01 34 69 03 29

Brève

Bienvenue à Jean Varjabedian, nouveau cadre technique du C.C.A.S. employé par la Municipalité.

Rétrospective

1155 colis de Noël distribués en novembre par le CCAS

Qu'il soit « gastronomiques » ou « sucrés » le colis de Noël offert par le CCAS a été distribué aux Adamois de + de 65 ans à l'hôtel de ville les 29 et 30 novembre.



Noces de Diamant et de noces d'Or

dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville

- Noces de diamant de Pierre et Irène Destable le 3 décembre.
- Noces d'or de Guy et Nicole Dupont le 17 décembre.



Pierre et Irène Destable



Guy et Nicole Dupont

Repas du personnel

Le 9 décembre, le Député-Maire a remercié pour leur dévouement au service de la ville et célébré leur départ en retraite :

de gauche à droite : Nicole Rethoré, Régine Conord, Lionel Decharme, Annie Sarrazin, Hervé Sumrada, Danielle Fleurat, Marie-Claire Rochet, René Dujardin, employés municipaux.



Le Noël des enfants du personnel

Un spectacle de magie suivi de la distribution de cadeaux par le Père-Noël a été offert aux enfants du personnel en présence d'Axel Poniatowski le 2 décembre à la Maison de L'Isle-Adam.

Le repas des Anciens

Les 300 convives ont pu apprécier le déjeuner et profiter de la qualité du spectacle brésilien offert par le C.C.A.S. le 10 décembre au centre sportif Amélie Mauresmo.



Galette des Rois

Les résidents de la Fondation Chantepie-Mancier ont pu déguster la galette des Rois le 19 janvier.



Exposition

Histoires d'arbres

Usages et représentations des forêts de Carnelle, Montmorency et L'Isle-Adam.

Du 15 avril au 16 septembre

Histoires d'arbres est une exposition conçue comme une promenade dans les massifs forestiers de Carnelle, Montmorency et L'Isle-Adam. Au fil de la scénographie, le visiteur se glisse dans les pas de forestiers, promeneurs et artistes, qui façonnèrent le visage des forêts du Val-d'Oise depuis le néolithique jusqu'à nos jours.

En collaboration avec l'Osmothèque de Versailles, (Conservatoire international des parfums) Histoires d'arbres proposera au fil de la promenade, une expérience sensorielle de la forêt mêlant odeurs de bois, de terre et de fleurs.

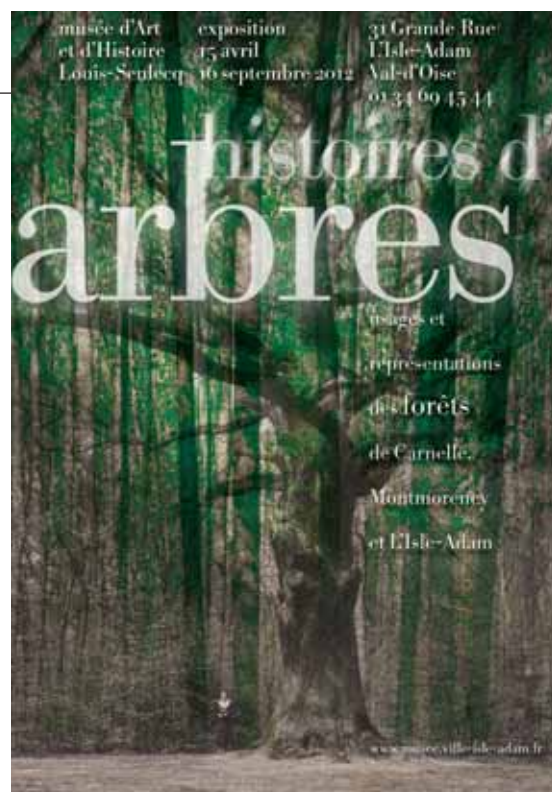
Communément espace rêvé, la forêt est avant tout un espace géré et son histoire est ainsi indissociable de ses rapports avec l'homme. Le parcours est structuré entre la perception fantasmagorique de la forêt comme ultime espace de liberté et la confrontation à sa réalité matérielle et à son exploitation économique.

Situé à l'orée de la forêt de L'Isle-Adam, le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq a souhaité interroger les grandes fonctions de la forêt : écologique, économique, sociale et métaphorique, sous l'angle des représentations et des usages. Conçue en partenariat avec l'Office National des Forêts, la thématique de la forêt est abordée comme enjeu de société, en replaçant les massifs forestiers du département au cœur des problématiques nationales et en approfondissant la question des usages de ces forêts par l'homme dans une perspective chronologique.

Propriété princière relevant à présent de l'État, cette forêt s'est progressivement transformée, jusqu'à devenir essentiellement un lieu de loisir, mutation opérée dès le XVIII^e siècle par les princes de Conti qui en firent un immense terrain de chasse.

Source d'inspiration inépuisable, la forêt et tout particulièrement les usages humains dont elle est le théâtre sont évoqués par des peintures et des gravures provenant des collections du musée. L'exposition présente aussi des tableaux empruntés à d'importantes collections publiques françaises : musée d'Orsay, château de Versailles, musée des Beaux-arts de Rouen, Bibliothèque Nationale de France, Archives nationales de France.

La création contemporaine est valorisée au travers de pièces d'Eva Jospin, Benjamin Graindorge, Frédérique Morrel et de peintures d'Arthur Aillaud, révélant leur fascination pour l'élément végétal et l'ambiguïté des relations de l'homme à celui-ci. Une importante campagne photographique a été commandée à Jean-Yves Lacôte dès 2010, et offre, pour les trois massifs, un témoignage unique du passage des saisons.



Activité culturelle du musée

■ Enfants

Fête ton anniversaire au musée

le mercredi après-midi.

Visite guidée de l'exposition, un atelier de pratique artistique et un goûter. (à partir de 6 ans)

■ Nuit des musées : samedi 19 mai

18h : visite guidée (entrée libre)

19h - 21h : promenade en forêt

■ Stage de vacances de printemps

Fabrication de papier (de 6 à 12 ans)

■ Stage de vacances d'été

« linogravure » (à partir de 8 ans)

■ Les journées du Patrimoine :

Samedi 15, dimanche 16 septembre

15h et 16h30 : visite guidée gratuite

Après-midi : démonstrations métiers d'art, travail du bois, artisan, jeux en bois.

Animations champignons, conférences, promenades en forêt...

Service des publics : 01 34 69 45 44 • servicedespublics.musee@ville-isle-adam.fr

Acquisitions du musée en 2011

2011 restera une année historique pour le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq en acquérant grâce à une campagne de mécénat exceptionnel, en sus du crédit annuel du musée pour les acquisitions, le chef-d'œuvre de Jules Dupré « Environs de Southampton » d'une valeur de 400 000 €.

Cette acquisition a été encouragée et soutenue par la Direction du Département Peinture du musée du Louvre.

Mercredi 11 janvier, **Henri Loyrette, directeur du musée du Louvre** accompagné des 8 directeurs des départements du Louvre : Guillemette Andreu-Lanoë, directrice des Antiquités égyptiennes, Jean-Luc Martinez, directeur du Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Béatrice André-Salvini, directrice du Département des Antiquités orientales, Carel Van Tuyl, directeur du Département des Arts graphiques, Marc Bascou, directeur du Département des Objets d'art, Geneviève Bresc, directrice du Département des Sculptures, Sophie Macariou, directrice du Département des Arts de l'Islam et Christophe Leribault, directeur du musée national Eugène Delacroix, sont venus découvrir ce tableau.



Henri Loyrette découvre « Environs de Southampton »



« Les cerises »
(Joseph Le Guluche)

Programme culturel

■ 15^e Salon de Printemps



■ Pièce de théâtre en anglais «Out of the dark»

Judi 10 mai

Pour la 2^e année, les affaires culturelles en collaboration avec la compagnie théâtre Fool and Feathers proposent une pièce en anglais.

Nouvelle création inspirée de la vie d'Helen Keller, une enfant sourde et aveugle extraite de son monde de ténèbres et de silence par un jeune professeur extraordinaire.

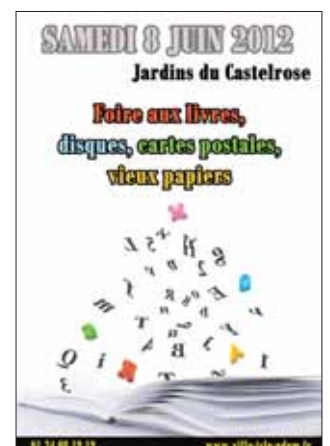
À la Maison de L'Isle-Adam à 20h30

Réservation :
Maison de L'Isle-Adam
et Office de Tourisme.

Tarif :
10 € adulte
5 € étudiant



■ Foire aux livres



Concerts

■ Concert pour chœur, solistes et orchestre symphonique de « Te Deum »

Dimanche 11 mars
par la Chapelle du Prince de Conti
Église Saint-Martin à 15h30

De Joseph Haydn et « messe dite de l'Orphelinat » KV 139 de Mozart, sous la direction de Matthieu Boutet.

■ Concert pour 2 pianos avec des transcriptions de musiciens célèbres

Dimanche 1^{er} avril par l'A.A.O.I.A. : Église Saint-Martin à 15h30

Donné par le duo Delphine Armand et Yun-Ho-Chen qui vient de remporter un grand succès au festival international Grieg d'Oslo emportant 2 prix dont celui de la meilleure interprétation de l'œuvre imposée.

Ce concert est proposé, dans le cadre des actions menées par l'A.A.O.I.A. pour l'achat par la Ville d'un orgue.

Renseignement : <http://amisorgue.calva.asso.fr>

■ Festival d'Auvers-sur-Oise à l'église de L'Isle-Adam

Vendredi 2 juin

La Ville a été sollicitée pour la 3^e fois par le festival d'Auvers-sur-Oise pour organiser un concert.

Un chœur orthodoxe se produira à l'église.

Renseignement :

01 34 08 19 19



Grand concert de nouvel an

C'est plus de 300 personnes qui ont applaudi le chœur de la Maison d'Education de la Légion d'Honneur de Saint-Denis et la Musique principale des Troupes de Marine lors d'un concert donné en l'église Saint-Martin le 20 janvier.



Championnat d'orthographe 2011 – Ville de L'Isle-Adam

Sur la plage adamoise

En cet été mil(le) neuf cent onze, la plage fluviale de L'Isle-Adam accueille du beau monde. Toutes les maisons du quartier sont désertées, excepté deux ou trois dans lesquelles soupirent certains aïeux souffrant d'escarres ou atteints de la maladie d'Alzheimer.

Regroupés sur la passerelle, les autochtones ont terminé les dernières miettes des pique-niques préparés dès potron-minet et contemplent les estivants ; la plupart sont des Parisiens nantis, aux vêtements chics et dispendieux. Les hommes en canotier ont laissé dormir les queues-de-pie dans la naphthaline, et se sont vêtus d'un costume clair sur une chemise au col empesé.

Sur la piste de danse improvisée, les robes abricot, améthyste, roses ou jaune-orangé des dames virevoltent avec grâce. Dans la pénombre, les longs fume-cigarette(s) en argent projettent des éclats irisés.

(Fin de la dictée junior)

– Ce sont des sybarites incontestables, songe un homme.

Négligemment accoudé sur la rambarde, il tente d'écouter l'éloge melliflue d'un dandy qui vante la vénusté des lieux. Mais quelque grands que soient ses efforts, il ne réussit à capter que quelques bribes du monologue de l'extravagant locuteur.

– Les tenues de bain ne messiaient pas à la gent féminine, lui souffle un voisin en lui indiquant les derniers baigneurs. Et depuis que les femmes se sont arrogé le droit de se montrer en maillot, nous pouvons admirer davantage leurs ravissantes courbes.

– Tais-toi donc, le vilipende son épouse d'une voix aiguë. Et regarde plutôt celles de l'Oise. Elles sont tout aussi douces.

Quoique cette réflexion n'ait pas l'heur de lui plaire, l'homme ne réplique pas, peu enclin à créer un différend. Subséquent, dessillant ses étranges yeux pairs, il se met à suivre d'un air rêveur les calmes ondulations de l'eau puis la ligne dentelée des arbres où s'effiloient des liserés de nuages nacarat...

Aujourd'hui encore, alors que cent ans se sont écoulés, Adamois et autres Franciliens continuent à se délecter des mêmes images idylliques que leurs ancêtres ont tant appréciées.

Joëlle Ginoux-Duvivier

* ou décillant

Championnat d'orthographe

Cérémonie de la remise des prix par Axel Poniatowski le 26 novembre dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville.

Le texte a été créé et dicté par Joëlle Ginoux-Duvivier.



Résultats :

(pour les résultats des écoles élémentaires voir la rubrique « Enfance »).

Catégorie « COLLÈGE »

1^{er} : Alexandra Joly
2^e : Eyal Gros
3^e : Nesrine Bouhafs
Hors concours : Antoine Samaran
Agathe Rols

Catégorie « LYCÉE »

1^{er} : Jérémie David
2^e : Audrey Petain
3^e : Alexis Guiral

Catégorie « ADULTE »

1^{er} : Francine Firtier
2^e : Nancie Carenzo
3^e : Pierre Stern
Hors concours : Viviane Maini
Michel Prudhomme

<http://www.ville-isle-adam.fr>

@@@@@

QR Code

Progressivement vous allez voir apparaître sur les plaques d'informations des monuments de la ville, des QR code.

Un QR code (pour Quick Response) est un code-barres constitué de modules noirs disposés dans un carré à fond blanc destiné à être lu par un téléphone mobile ou un smartphone.

La lecture de ces QR codes par votre mobile vous permettra alors de disposer de nombreuses informations sur le site que vous visitez.



QR code Pavillon chinois

Wifi

Pour les utilisateurs nomades, il existe dans notre ville plusieurs points d'accès à Internet dont 3 ont été installés par la Municipalité en conformité avec les obligations légales.

Chaque lieu d'implantation est repris sur le plan interactif de la ville <http://isle-adam.plan-interactif.com> et la connexion à ces accès Wi-Fi après inscription par courriel est disponible à tout moment <http://www.ville-isle-adam.fr/decouvrir>



Quelques conseils

Afin de ne plus subir de prospection téléphonique intempestive, par une banque, un cuisiniste ou un négociant en vins par exemple, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste « Pacitel » directement en ligne sur le site <http://www.pacitel.fr/inscription.php>.

Plus de 80% des entreprises qui font de la prospection téléphonique ont déjà signé l'accord avec les pouvoirs publics s'engageant à ne plus appeler les inscrits sur « Pacitel »

Par ailleurs **la CNIL rappelle qu'il convient de ne pas enregistrer d'informations confidentielles** (codes secrets, codes d'accès, coordonnées bancaires) dans votre smartphone.

Si vous êtes l'un des deux Français qui achète un bien sur Internet assurez-vous lorsque vous payez avec votre carte bancaire qu'apparaissent, dans la fenêtre supérieure de votre navigateur, un cadenas fermé et une adresse commençant par https (et non http) qui indiquent que le site va crypter vos informations personnelles, si tel n'est pas le cas, abstenez-vous de fournir votre numéro de carte.

Savez-vous que lorsque vous lisez un texte sur votre écran d'ordinateur dont les lettres sont petites il vous suffit de presser la touche Ctrl de votre clavier et de tourner la petite molette qui se trouve au milieu de votre souris pour que les caractères deviennent plus ou moins grands, selon le sens de rotation de la molette.

Dernière minute

La Ville de L'Isle-Adam s'est vue confirmer une nouvelle fois, pour l'année 2012, le label @@@@@ de Villes Internet.



Bourse aux jouets et matériels de puériculture

Beau succès pour la bourse aux jouets organisée par l'association Pirouette le **28 octobre** au centre sportif Amélie Mauresmo.



Bienvenue aux nouveaux Adamois !

Samedi 5 novembre, le maire, Axel Poniatowski et ses adjoints ont accueilli les nouveaux Adamois dans le salon d'honneur de l'hôtel de Ville et leur a remis une pochette de présentation de L'Isle-Adam après une visite virtuelle détaillée de la Ville, ses équipements, ses agréments suivis d'un cocktail.

En collaboration avec l'Office du Tourisme, l'Accueil des Villes Françaises (A.V.F.) a proposé une visite guidée de la ville suivie d'un buffet campagnard.



Téléthon 2011

Grâce à la participation et à la générosité des associations, commerçants, sapeurs-pompiers, à la chorale de Marbach et aux bienfaiteurs adamois, la somme de 13 166 € a pu être récoltée au profit du Téléthon le **3 décembre**.

Commémorations

92^e anniversaire de l'Armistice au monument aux morts, place des combattants de France le **11 novembre**. Les enfants de CM2 de l'école Balzac ont interprété la Marseillaise suivie de l'hymne européen.



Hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie le **5 décembre**.



Concours des Villes Fleuries et illuminations de Noël

Remise des prix du concours des villes fleuries et des illuminations de Noël en présence d'Axel Poniatowski **le 4 février** dans le salon d'honneur de l'hôtel de Ville.



Le jury du concours
des illuminations de Noël



"Aux Primeurs adamoises"
1^{er} prix des commerçants fleuris

Résultats illuminations de Noël :

Maison :

- 1^{er} : Bertrand Lebas
2^e ex-æquo :
André Renou et Liléa
et Valentine Lesser

Balcon :

- 1^{er} : Sonia, Maria
et Marina Lanzicher
2^e : Sylvie et Philippe
Denquin
3^e : Luc Legros

Commerçants :

- 1^{er} : Café Le Loft
2^e : Salon de thé le Spicy
3^e : Aux primeurs adamoises

Résultats villes fleuries :

Maison :

- 1^{er} : Jean-Pierre Javerzac
2^e ex æquo :
Sylvie Dumazy,
Mme Fuchs-Carlier,
Yvon Glevarec

Balcon :

- 1^{er} : Jean Thielland
2^e ex-æquo :
M. et Mme Sin Marcu-Incagnoli
et Paulette Censier

Co-propriété :

- 1^{er} : Conseil syndical de la
Faisanderie

- 2^e : Conti / Rives de l'Oise

Commerçant :

- 1^{er} : Aux primeurs adamoises

École :

- 1^{er} : Centre Jean-Paul Nombrot

Résultats jardins familiaux :

- 1^{er} : Roger Renvoise
2^e : Daniel Anquetin
3^e : Bertrand Lebas

La magie de Noël

■ Chants de Noël et embrasement du Castelrose, suivi du traditionnel chocolat et vin chaud offert par la Municipalité.



■ Noël Allemand des Amis du Jumelage Marbach-am-Neckar/ L'Isle-Adam, **le 15 décembre** à l'Espace Magallon.

■ Les Affaires Culturelles de la Ville ont offert à plus de 200 petits Adamois un spectacle de fées « À vos Baguettes » qui s'est terminé par un goûter et l'arrivée du Père Noël.



■ Village de Noël de l'Amicale des Commerçants de L'Isle-Adam (A.C.I.A.), **le 16 décembre** dans les jardins Lartigue.



Police Municipale

Le Maire assure, sur le territoire de sa commune, les pouvoirs de Police.

La ville de L'Isle Adam a créé en 2002 son service de Police Municipale pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Les policiers municipaux sont chargés de veiller à l'exécution des arrêtés de police du Maire et de constater les contraventions aux dits arrêtés, à certaines dispositions du Code de la route, du Code de la construction et de l'habitation. Ils interviennent sur des activités d'ilotage et de surveillance des biens et des personnes (entrées et sorties d'écoles, Opération tranquillité vacances...).

La Police Municipale peut être appelée à seconder la Police Nationale sur le territoire de la commune. Inversement, la Police Nationale peut intervenir, en soutien sur des actions locales, dans le cadre de ses prérogatives. La collaboration entre les deux polices est effective par les échanges d'informations.

Le poste de police municipale est installé au 1 bis avenue de Paris. Son effectif est de 10 agents.

Accueil du public :

du lundi après midi au samedi matin 9h-12h - 13h30-17h30.

01 34 08 19 08 ou 01 34 08 19 54 ou 06 63 85 28 13 jusqu'à 20h l'hiver et 22h l'été. **En cas d'extrême urgence toujours faire le 17.**



Recensement de la population

Le recensement de la population a eu lieu du 19 janvier au 25 février. 8% de la population adamoise est recensée chaque année durant 5 ans suite à un tirage au sort de l'INSEE.

Le recensement permet de connaître la population de la France et de ses communes et de fournir des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement...

Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux,...). Ils aident également les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main-d'œuvre, et les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Pour l'année 2011, 11 594 Adamois ont été recensés.

L'armée de l'air recrute !

Un officier chargé de mission « base aérienne » se tient à la disposition de toute personne intéressée pour délivrer les renseignements relatifs :

- aux carrières de l'Armée de l'air
- l'admission dans les écoles
- aux recrutements des techniciens militaires
- volontaire du service national

Rendez-vous à l'accueil de la mairie au 01 34 08 19 19.

Centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie

Le centre d'information et de recrutement au 121 boulevard Diderot - 75012 Paris est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h

Joignable par téléphone au :

01 53 17 32 10.

Renseignements sur le site :

www.lagendarmerierecrute.fr.



6 défibrillateurs à L'Isle-Adam

L'Isle-Adam est pourvu de 6 défibrillateurs :

- Stade
- Centre sportif Amélie Mauresmo
- Piscine
- Plage
- Maison de L'Isle-Adam
- Maison de l'Amitié.



Les Serres de L'Isle-Adam

Le programme « Le Clos des Serres » en cours de réalisation, jouxtera la jardinerie « les Serres de L'Isle-Adam » qui maintient son activité.

Grande collecte Emmaüs

La communauté Emmaüs de Bernes-sur-Oise organise le samedi 12 mai de 9h à 17h une grande collecte d'objets (meubles, vêtements, bibelots, bijoux, livres).

Un camion Emmaüs stationnera toute la journée place de Verdun. Elle vous y attend nombreux et vous remercie de votre générosité.



Jobs d'été

La Ville propose des emplois saisonniers dans les différents services municipaux (Plage, musée, office de tourisme, espaces verts...)

Adresser un C.V. ainsi qu'une lettre de motivation à la Direction des Ressources Humaines avant la fin du mois de mars. Priorité est donnée aux Adamois.



Brèves

■ En mission

Arthur Fourdraine né le 8 août 1991 s'est engagé dans les Chasseurs alpins ; son bataillon, le 27^e régiment de chasseurs alpins d'Annecy est parti pour l'Afghanistan. Après quelques semaines passées à la base, Arthur Fourdraine est maintenant en opération.

Bien qu'il ne soit pas possible de donner plus de détails quant à sa mission, le Maire et son Conseil Municipal assurent sa famille de leur soutien.

■ Bienvenue à Éric Miart, nouveau placier du marché de L'Isle-Adam en remplacement de Daniel Dumand parti en retraite. Contact : B.P 53 - 95290 L'Isle-Adam.

Nouveaux commerçants

Agence événementielle

■ Life's Events

Sandie Buiron
20 allée Fjerdningstad
Tél. : 06 48 48 03 82
09 53 04 09 94
info@lifeevents.fr



Décoration intérieure et extérieure

+ Accessoires maroquinerie

■ Marie L

37 Grande Rue
Tél. : 06 74 19 96 20
marie.lattka@wanadoo.fr

Peinture - décoration

et aménagement intérieur

■ Fuchsine

M.Gljanova
54 rue de Nogent
Tél. : 06 07 79 34 72
fuchsine@fuchsine.net



Salon de massage

■ Le temple de Sarah

28 Grande Rue
Tél. : 09 82 46 13 45
www.letempledesarah.com

Styliste onguilaire

■ L'Isle à ongles

Laëtitia Eraville
28 avenue de Paris
Tél. : 06 31 04 98 99
lisleaongles@yahoo.fr



■ Ongles chic (à domicile)

Tél. : 06 48 74 90 23

Informatique

■ Proxy-micro

10 rue Saint-Lazare
Tél. : 01 78 86 37 11
www.proxy-micro.com



Cuisiniste

■ Cuisinella

C.C. Le Grand Val

Prêt-à-porter

■ Elya

4 bis avenue des Bonshommes
Tél. : 01 78 69 41 02

Épicerie fine

■ La Gourmandine

1 rue Saint-Lazare
Tél. : 01 78 86 37 30

Bijouterie

■ Histoire d'Or

C.C. Le Grand Val
Tél. : 01 34 08 03 02

Mariages à L'Isle-Adam

1/10/2011	Steve Destin et Amélie Rosenberger
01/10/2011	Ludovic Vellieux et Audrey Nougrigat
08/10/2011	Yann Salaün et Céline Chopin
15/10/2011	Rudy Vilcot et Amélie Lessard
17/12/2011	Philippe Borremans et Saline Anak Segar

Naissances adamoises**à L'Isle-Adam**

03/01/2011	Yann Poublan
06/10/2011	Julian Feliz monteiro - - Féré
07/10/2011	Ornella Mascarenhas Carrara
09/10/2011	Gabriel Verniol
13/10/2011	Emma Bragard
15/10/2011	Ronan Reguer
22/10/2011	Tiéphaine Charpentier Rorato
07/11/2011	Maëlys Rollet
10/11/2011	Lorella Choisy
12/11/2011	Margaux Lamy
17/11/2011	Noé Coiffait
19/11/2011	Clémence Ferreira
19/11/2011	Emma Gomes
20/11/2011	Romane Emery
21/11/2011	Kalysta Chéron Barbou
26/11/2011	Lukas Renaudet
01/12/2011	Yanis Coulon Talbi
18/11/2011	Léa Mionnet
20/12/2011	Valentine Mega
21/12/2011	Gabin Liechty
21/12/2011	Cassandra Vilna
14/01/2012	Layanah Sylla Sauer
19/01/2012	Anaïs Grain

Naissances adamoises**à l'extérieur de L'Isle-Adam**

24/09/2011	Louise Thevenot
29/09/2011	Mathias Diez - - Cauvet
17/10/2011	Anastasia Vivas
19/10/2011	Maxence Ducrocq
24/10/2011	Enzo Dubois
25/10/2011	Issam Hassani
25/10/2011	Nesrine Hadj Larbi
26/10/2011	Alexandre Sar
04/11/2011	Juliette Le Hec'h
05/11/2011	Sarah Hoarau
07/11/2011	Anna Fonteneau
07/11/2011	Ydriss Bingue
07/12/2011	Mélya Tel
10/12/2011	Nils Mortelecq Godiveau
27/12/2011	Hiba Vivant
30/12/2011	Andréas Leprovost
01/01/2012	Kensley Lacordelle
10/01/2012	Lana Bouaaka
17/01/2012	Noah Cazal
20/01/2012	Ethan Colcanap

Décès adamois**à L'Isle-Adam**

24/09/2011	Nérina Bonassi veuve Lons, 94 ans
28/09/2011	Jean Conord, 85 ans
05/10/2011	Danièle Charret veuve Gruchet, 80 ans
20/10/2011	Marcel Gambier, 84 ans
27/10/2011	Andréa Lebon veuve Cers, 102 ans
28/10/2011	Maurice Busson, 84 ans
08/11/2011	Jean-Philippe Couraud, 48 ans
25/11/2011	Louise Gauthier, 100 ans
26/11/2011	Camille Gobet, 86 ans
01/12/2011	André Dumont, 75 ans
14/12/2011	Nicole Bachelier veuve Dailly, 67 ans
17/12/2011	Suzanne Thibault veuve Thibault, 101 ans
29/12/2011	Denise Barberousse veuve Parrot, 90 ans
30/12/2011	Andrée Doré veuve Lavedrine, 80 ans
06/01/2012	Nicole Fralin veuve Merlet, 67 ans,
12/01/2012	Marie Louise Le Coz veuve Tuppin, 107 ans
24/01/2012	Ginette Deligny veuve Volant, 88 ans

Décès adamois**à l'extérieur de L'Isle-Adam**

15/09/2011	Mauricette Perrin veuve Vaillant, 86 ans
22/09/2011	Willy Pierrart, 89 ans
25/09/2011	Dominique Provenchere, 56 ans
26/09/2011	Roger Levaudi, 83 ans
02/10/2011	Alvaro Coruble, 83 ans
04/10/2011	Louis Bongiorno, 83 ans
05/10/2011	Thérèse Beauval veuve Gauthier, 80 ans
08/10/2011	Thérèse Tjahe, 55 ans
10/10/2011	Gérard Châtelain, 77 ans
11/10/2011	Michèle Pérès épouse Brossier, 72 ans
14/10/2011	Mariette Daniel veuve Pottier, 85 ans
21/10/2011	Jocelyne Huberty épouse Galvan, 51 ans
23/10/2011	Jaquy Bourguignon, 67 ans
27/10/2011	Jacqueline Gravier, 77 ans
31/10/2011	Jeannine Bréhier épouse Crespeau, 90 ans
09/11/2011	Jean Beauvais, 71 ans
16/11/2011	Marcel Bourdon, 66 ans
18/11/2011	Affo Traore, 71 ans
02/12/2011	Yvonne Savart épouse Méton, 76 ans
05/12/2011	Jacqueline Migot veuve Stocanne dit Sonville, 81 ans
06/12/2011	Liliane Lamoureux veuve Joly, 86 ans
07/12/2011	Jacqueline Lerebourg veuve Pillette, 87 ans
16/12/2011	Adèle Nozownik, 68 ans
22/12/2011	Manuel Morales, 57 ans
24/12/2011	Renée Caffin veuve Perrin, 97 ans
26/12/2011	Pierre Frémont, 79 ans
04/01/2012	Pierre Galopin, 50 ans
11/01/2012	Léone Flourez veuve Fioux, 84 ans
11/01/2012	Roland Roels, 72 ans
15/01/2012	Pierre BlondeL, 71 ans

Mars	Manifestation	Organisateur	Lieu
6	Table de Bacchus	A.V.F.	Restaurant « L'art d'Oise »
6	Cabaret poésie	LÉLIA	Maison de l'Amitié
10	Conférence sur les zones humides	I.A.S.E.F.	Espace Magallon
11	Concert	La Chapelle du Prince de Conti	Église Saint-Martin
13	Après-midi marche	A.V.F.	Départ de la Place de Verdun
Du 18 au 25	Salon de Printemps	Prisme et Nuances	Maison de L'Isle-Adam
17	Carnaval		Toute la Ville
20	Coin lecture	A.V.F.	Maison de l'Isle-Adam
20	Conversation autour d'un café	A.V.F.	Restaurant le « 8 »
25	Championnat national de volley-ball	I.A.F.V.O.	Centre sportif Amélie Mauresmo
29	Visite guidée de Rueil-Malmaison	A.V.F.	Départ Maison de L'Isle-Adam

Avril	Manifestation	Organisateur	Lieu
1	Concert	A.A.O.I.A.	Église Saint-Martin
1	Rencontre amicale annuelle	Judo Club	Centre sportif Amélie Mauresmo
Du 2 au 6	Bourse aux vêtements	A.F.I.A.P.	Maison de L'Isle-Adam
7 - 8	Foire Horticole		Parc Manchez
8	Chausse aux œufs de Pâques	Comité des fêtes	Jardins du Castelrose
9	Brocante		Quartier de Nogent
10	Les champignons de l'I.A.S.E.F.	H.A.P.I.	Restaurant le « 8 »
15	Compétition équestre		Centre équestre « les Grandes Écuries »
15	Championnat national de volley-ball	I.A.F.V.O.	Centre sportif Amélie Mauresmo
15	Après-midi dansante	Comité des fêtes	Maison de L'Isle-Adam
15 au 16 sept.	Exposition Histoire d'arbres. Usages et représentations des forêts de Canelle, Montmorency et L'Isle-Adam		Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq
29	Championnat national de volley-ball	I.A.F.V.O.	Centre sportif Amélie Mauresmo

Mai	Manifestation	Organisateur	Lieu
Du 2 au 6	Bourse aux jouets	Pirouette	Maison de L'Isle-Adam
5	Tournoi régional benjamins	Rugby-Club	Stade Philippe Grante
10	Pièce de théâtre en anglais « Out of the dark »		Maison de L'Isle-Adam
Du 11 au 13	Salon des services à la personne	Lion's Club International	Maison de L'Isle-Adam
12	Exposition d'ateliers manuels et artistiques	A.F.I.A.P.	Espace Magallon
15	Visite guidée de l'église Saint-Martin	H.A.P.I.	Église Saint-Martin
Du 18 au 20	Représentation théâtrale	Compagnie de la Grange	Maison de L'Isle-Adam
19 - 20	Exposition canine	Club Canin	Parc Manchez
22	Journée à Fort Mahon	H.A.P.I.	Départ de la Maison de L'Isle-Adam
26	Fête du jeu	Pirouette	Place Hubert Jolivet
27	Tournoi de beach-volley	I.A.F.V.O.	La Plage
28	Brocante		Centre-ville
28	Vide-grenier		Quartier du Parc

Juin	Manifestation	Organisateur	Lieu
1	Fête des voisins	A.V.F. en partenariat avec la Ville	
2	Foire aux livres		Jardins du Castelrose
3	Course des baignoires	A.C.I.A.	Oise
3	Pique-nique	A.V.F.	Place du Pâtis
9	Compétition sportive	Club Adamois de la Force	Centre sportif Amélie Mauresmo
16	Tournoi de Tennis	Tennis Adamois	Tennis Club
16 - 17	Agility Fly Ball	Club Canin	Parc Manchez
17	Cyclo-Club	L'Adamoise	Toute la ville
19	Échanges et Poésie	H.A.P.I.	Restaurant le « 8 »
22	Concert Chœur orthodoxe	Festival d'Auvers-sur-Oise	Église Saint-Martin de L'Isle-Adam
24	Compétition de golf	Rotary-Club	Golf des Vanneaux
30	Fête du sport		Stade - Tennis - Base nautique

Carrefour

Les prix bas, la confiance en plus



Centre commercial le Grand Val
Zac du pont des rayons RN 322
95290 L'Isle-Adam
Tél : 08.25.34.20.22

Ouverture Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et
Samedi de **9h à 21h**. Le Vendredi de **9h à 22h**.

Carrefour L'Isle-Adam, c'est aussi :

